

## Communiqué du Bureau national : L'USAC-CGT dénonce l'état du dialogue social et quitte la séance

**A**ujourd'hui, 21 octobre 2016, se tient le CT DGAC de rentrée. C'est aussi la première réunion à ce niveau après un printemps agité marqué par les négociations protocolaires et le conflit contre la loi Travail.

L'USAC-CGT a condamné devant l'ensemble des directeurs de la DGAC l'ostracisation dont elle a fait l'objet lors de cette période. Ses représentants ont dénoncé le mépris ou la désinvolture avec lequel est traité le dialogue social à tous les niveaux, gouvernemental, ministériel et DGAC.

Le rejet de propositions équilibrées, cohérentes, équitables au bénéfice de tous les agents de la DGAC, quels que soient la catégorie et le statut, au profit d'une mascarade corporatiste, a conduit à un protocole qui laisse un goût amer à une majorité d'agents. Ceux-là mêmes qui n'obtiendront rien ou si peu et n'auront que le loisir de constater au fil des semaines à venir les injustices flagrantes, les dégradations des conditions de travail et les incohérences dommageables de ce texte étonnamment majoritaire.

L'USAC-CGT dénonce l'attitude des pouvoirs publics envers le dialogue social. Au niveau gouvernemental, ce sont des consignes intolérables données aux ministères, répercutées dans les directions et services, contrevenant aux règles élémentaires de la démocratie et de nos principes républicains, en choisissant le ou les syndicats « fréquentables ».

Au niveau ministériel, on ne compte plus les comités techniques et autres réunions annulées, boycottées, contestées parce que les partenaires sociaux que sont les représentants syndicaux ne sont pas respectés et reconnus comme tels.

A la DGAC, l'USAC-CGT dénonce le non respect des règles de fonctionnement et des règlements intérieurs qui régissent les instances du dialogue social. Ni l'ordre du jour, ni les documents de séance ne sont envoyés dans les délais prescrits, ce qui ne permet pas de préparer les réunions correctement et dénature les débats. C'est particulièrement le cas pour le CT DGAC de ce jour, 21 octobre 2016.

Ces raisons et ce contexte ne peuvent pas laisser un syndicat comme l'USAC-CGT, premier syndicat de la DGAC, sans réaction, car c'est la défense des intérêts des agents qui est en jeu. Trop c'est trop. L'USAC-CGT a décidé, en responsabilité, de ne pas empêcher la tenue de ce CT mais en signe de protestation et de contestation de ces méthodes, de ne pas y participer. Ses représentants ont donc quitté la salle après avoir fait une déclaration que vous pouvez retrouver [ICI](#).

Paris, le 21 octobre 2016.